



COMPTE RENDU
Commune de Civrieux d'Azergues
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 7 mars 2017

L'an deux mil dix-sept, le 7 mars 2017 à 20h 30 le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 27 février 2017, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Marie Pierre TEYSSIER, Maire.

Etaient Présents : Mme Marie-Pierre TEYSSIER, Mme Liliane DALLA LIBERA, Mme Isabelle ADELIN, Monsieur Loïc BOUCHARD, Madame Françoise BRESSON, Monsieur Jean PHILIBERT, Madame Yveline POHLMANN, Monsieur Rocco CAPPELLETTI, Monsieur Oliver PASQUAL, Monsieur David ALDEGUER, Monsieur Etienne DU CHAFFAUT, Monsieur Jean-Luc TORREQUADRA, Madame Béatrice CESARI, Monsieur Xavier ROLLIN,

Etaient absents excusés: Brigitte BOURGEAY qui donne procuration à Loïc BOUCHARD
Franck GRORUD qui donne procuration à David ALDEGUER
Claire CARMIGNATO qui donne procuration à Marie Pierre TEYSSIER

Excusés : Gabriel EHRET, Denis BINAUD

Nombre de conseillers en exercice : 19 présents : 14 votants: 17

Secrétaire de séance : Isabelle ADELIN

Madame le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour 2 délibérations :

- 1° - relative à la location de l'appartement Maison des Associations, libéré depuis le 1^{er} mars 2017.
 - 2° - création d'un poste d'adjoint technique auxiliaire pour assurer les remplacements du personnel et la surveillance de la garderie périscolaire
- Accord du Conseil Municipal

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

Approbation du compte administratif et compte de gestion 2016 BUDGET COMMUNAL

Lecture est donnée des résultats financiers par compte pour l'année 2016 , il en ressort :

un excédent de 304 496.79€ pour la section de fonctionnement

un excédent de 145 850.04€ pour la section d'investissement

Après reprises des résultats 2015, le résultat général de clôture s'élève à 905 876.68€, auquel il conviendra de déduire les restes à réaliser de 567 811€.

Le doyen d'âge soumet au vote

Par 16 voix pour, le compte administratif et le compte de gestion sont validés par le conseil municipal

Il convient d'affecter le résultat de fonctionnement de la façon suivante :

Au compte R 1068 en investissement pour 384 587.17€



Au compte R 002 en fonctionnement pour 338 065.68€

Mme le Maire soumet au vote :

A l'unanimité ces écritures sont validées.

Approbation du compte administratif et compte de gestion 2016 ASSAINISSEMENT

Lecture est donnée des résultats financiers 2016 qui font ressortir :

Un excédent de fonctionnement de 18 353.52€

Un excédent d'investissement de 36 245.92€

Après reprise des résultats 2015, le solde d'exécution s'élève à 520 806.08€.

Le doyen d'âge soumet au vote :

Par 16 voix Pour, le compte administratif et le compte de gestion sont validés par le conseil municipal.

Il convient d'affecter le résultat d'exploitation de 128 259.20€ au compte R002 section d'exploitation.

Mme le Maire soumet au vote :

A l'unanimité cette écriture est validée.

Représentation des communes au sein du conseil communautaire

Suite à la création des communes nouvelles au sein de la CCBPD, le bureau de la CCBPD a proposé de retenir la représentation des communes au sein du conseil communautaire à 65 délégués.

Pas de changement concernant Civrieux.

Madame le Maire soumet au vote :

A l'unanimité le conseil municipal approuve la répartition des 65 délégués.

Augmentation temps de travail 2 postes d'adjoints techniques

M. Gravillon faisant valoir ses droits à la retraite au 31 mars 2017, il a été proposé de ne pas le remplacer et de répartir son emploi sur différents postes à temps non complet.

L'entretien de l'école publique sera affecté à Mme Matray qui voit son temps hebdomadaire passer de 19h à 35H

L'entretien de la salle des fêtes à Mme Khair, qui voit son temps hebdomadaire passer de 30h porté à 35H.

L'entretien de la salle des sports à F. Barrot, pour ce dernier, pas de changement au niveau de son temps de travail.

Il est précisé que cette réorganisation diminuera sensiblement les charges de personnel.

Le comité technique paritaire a été saisi pour ces 2 dossiers.

Il convient donc valider ces modifications à compter du 20 mars 2017.

Madame le Maire soumet au vote.

A l'unanimité le conseil municipal valide cette proposition.

Création poste d'adjoint technique ou adjoint d'animation auxiliaire

Pour assurer d'une part les remplacements et d'autre part, la surveillance à la garderie scolaire, il est nécessaire de créer un poste à cet effet.

Concernant la surveillance de la garderie, il s'agit de 2h / 3 fois par semaine.

Madame le Maire soumet au vote :



A l'unanimité, le conseil valide cette proposition.

Règlementation attribution des subventions aux associations

Ce point sera reporté à la prochaine réunion, après examen par la commission associations prévu le mercredi 15 mars à 20h45.

Location appartement Maison des Associations

Le locataire actuel ayant quitté cet appartement, il est proposé de le louer à Madame Matray. Après confirmation par la Trésorerie, le loyer est fixé à 650€ toutes charges comprises, à compter du 20 mars 2017. Madame le Maire soumet au vote.

Accord à l'unanimité du conseil municipal.

Compte rendu réunion « adopte une poule »

L'an passé, la municipalité a signé une convention avec une école spécialisée dans l'environnement « IET », basée à Lyon. Il leur a été confié l'étude d'un projet lié à l'adoption de poules par des familles sévériennes, sa faisabilité, les modalités, le coût et les sources de financement. Les enjeux sont multiples autour de la thématique du développement durable, la réduction des déchets, ainsi que la création de lien social.

Les étudiants ont présenté le rendu de leur recherche à un groupe d'élus, le 6 mars.

Le conseil municipal dans son ensemble a été destinataire de tous les éléments pour déterminer si la municipalité souhaite lancer officiellement le projet.

Il convient de noter qu'une des préconisations s'oriente vers la création d'une association, par les sévériens engagés dans le dispositif, la municipalité étant également membre de droit du bureau, association qui regrouperait les familles adoptantes et les « sympathisants ». Dès le feu vert du Conseil Municipal, un plan de communication sera mis en œuvre pour faire connaître le projet aux habitants.

Questions diverses

Remerciements Corciano

Suite à l'aide apportée par le conseil municipal et le comité de Jumelage, pour les sinistrés de la région d'Ombrie, la commune de Corciano a adressé ses remerciements à cet effet.

Modernisation de la délivrance des cartes d'identité

D'après le plan préfectures nouvelle génération, à compter du 21 mars 2017, les usagers devront se rendre dans l'une des 36 communes du Rhône disposant d'un dispositif de recueil (avec ou sans rendez-vous) ; pour Civrieux les plus près : Mairie de Limonest, Anse, l'Arbresle. Pour gagner du temps les usagers disposant d'un ordinateur pourront remplir leur dossier de pré-demande en ligne de CNI directement, à partir du site : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr>.

La mairie se tient à disposition des usagers pour plus de renseignements à ce sujet.

Les élus regrettent la mise en place ce nouveau dispositif qui oblige les administrés à réaliser cette démarche hors de la commune.

La séance est levée à 21h15.